Mamoudzou, le 15 janvier 2011

FSU Mayotte
SNEP, SNES, SNICS, SNUAS-FP, SNUEP, SNUIPP

CGT Mayotte
Educ'Action

Les personnels de l'Éducation nationale de Mayotte
à Monsieur le candidat à la Présidence de la République Française.

Monsieur,

Nous nous permettons d'attirer votre attention sur la situation inacceptable de 17 de nos collègues en poste à Mayotte depuis deux ans.

Sur décision concertée des Vice-recteur et Préfet de Mayotte, ces collègues, qui avaient demandé à ce que leur séjour de deux ans soit renouvelé afin de poursuivre leurs missions sur l'île, ont essuyé un refus. Refus non-motivé par les décisionnaires, comme le décret « Juppé » de 1996 les y autorise : le Vice-recteur actuel, M. Perrin, a décidé depuis son arrivée l'an passé d'utiliser ce décret pour faire taire tout dialogue social dans les établissements.

Les cas de MM. Durozad et Rhin sont emblématiques : tous deux professeurs, le premier est porte-parole du SNES, syndicat enseignant le plus représentatif alors que le second est président du Réseau Education Sans Frontières pour l'île de Mayotte. Tous deux non-renouvelés malgré l'avis favorable de leur chef d'établissement. Nous ne pouvons pas accepter qu'être enseignant à Mayotte signifie de renoncer à son engagement syndical ou citoyen sous peine de non-renouvellement de séjour. **En tant que collègues et citoyens, nous ne pouvons accepter de telles pratiques, contraires aux valeurs de notre République.**

Ces pratiques autoritaires de « management » ne font d'ailleurs qu'aggraver la crise de recrutement que connaît notre île : environ 170 postes sont restés vacants dans le secondaire à la rentrée 2011, combien de plus l'an prochain ?

C'est pourquoi nous vous demandons de prendre publiquement l'engagement de revenir sur les décisions de non-renouvellement prises à l'encontre de nos 17 collègues, si vous deviez être élu Président de la République au mois de mai prochain.

Etablissement	NOM Prénom	Signature

Mamoudzou, le 15 janvier 2011